

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 54 (1957)
Heft: 1

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

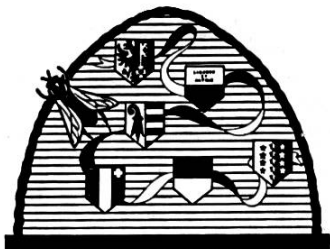
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.06.2025

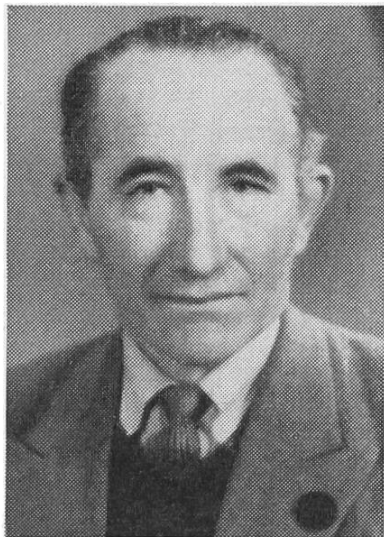
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

† Marcellin Rudaz



Le 16 mars 1956, on trouva, sur la route de Sion, asphyxié dans sa machine, l'apiculteur émérite, le plus charmant collègue que fut notre cher ami, M. Marcellin Rudaz, de Vex, enlevé à l'affection des siens, à 52 ans seulement.

Il fit ses débuts en apiculture avec son beau-père, feu M. François Micheloud, duquel il reçut en 1928, 28 ruches peuplées et en bon état. Il s'intéressa vivement à la vie des abeilles et à la technique apicole.

Quelques années plus tard, il céda une partie de son cheptel, qui prit la direction d'Anniviers.

Le peu qui lui resta ne le satisfit point. En 1947, il suivit très assidûment le cours d'apiculture donné par les soins de la Romande en faveur des quatre sociétés du Valais central. Les données cueillies sur les lèvres des deux professeurs du Cours, MM. Soavi et Valet, lui servirent sans

doute à reconstituer son apier sur des bases plus modernes.

Il s'est, en effet, procuré une belle collection de ruches dites pastorales qu'il a peuplées par sa technique à lui.

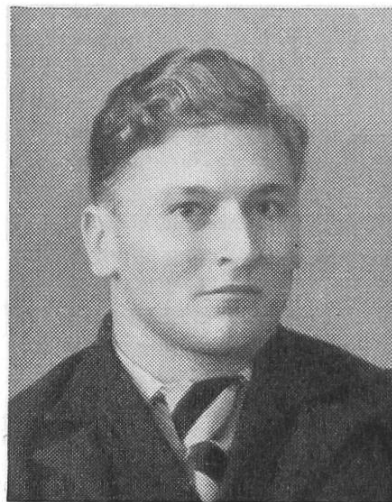
Il avait du plaisir à raconter ses expériences, ses petits déboires et ses jolis succès, tout en usant en faveur de ses collègues, de la plus large et de la plus cordiale hospitalité.

Notre amitié survit au delà de la tombe. A Madame Rudaz, à ses enfants et petits-enfants, les apiculteurs d'Hérens présentent leur sympathie la plus vive, leurs condoléances bien sincères. M.

† Emile Page, Villaz-St-Pierre

Le 9 septembre dernier, un imposant cortège rendait les derniers honneurs à notre sympathique membre et ami Emile Page, décédé après une longue et pénible maladie. Infirme depuis plus de vingt ans, il se voua à l'apiculture avec beaucoup de passion. Malgré son infirmité, il était toujours gai et c'est avec plaisir qu'il assistait aux réunions et sorties de la société de La Glâne où il n'avait que des amis.

Nous garderons de lui le meilleur souvenir et nous réitérons à ses proches notre sincère sympathie. J. G.



Communiqués

Fédération vaudoise des sociétés d'Apiculture

L'assemblée ordinaire des délégués aura lieu à Lausanne, le samedi 9 février 1957, à 14 h. 15, au Café Vaudois, Riponne.

Les comités de section sont priés de réserver cette date pour l'envoi des délégués. L'ordre du jour complet paraîtra dans le journal de février.

Le Comité.

Section du Val-de-Ruz

Cotisation 1957. — Les apiculteurs qui ont négligé de payer leurs cotisations jusqu'à ce jour seront rayés de la liste des membres. Les droits à prétendre concernant l'assurance accidents, vols et déprédations, etc., leur seront supprimés dès le 1er janvier 1957.

AVIS IMPORTANT. — La commande de sucre, soit 422 sacs, faite en novembre écoulé est annulée. Aarberg a répondu négativement dès la réception de la demande. La cause : le stock disponible était épuisé.

Le Comité.

Convocations

Société genevoise d'Apiculture

Réunion mensuelle, le lundi 14 janvier 1957, au local Café de la Grappe Genevoise, 20 h. 30 précises.

Sujet : Ce que j'ai vu et entendu au Congrès International d'apiculture à Vienne. Avec projections, par notre vice-président M. le Dr Paul Zimmermann.

Aucun membre de la Genevoise ne voudra manquer d'entendre notre collègue nous parler d'un sujet si intéressant. Votre Comité compte sur une nombreuse participation.

Section de Lausanne

L'assemblée statutaire d'hiver aura lieu à Lausanne, le dimanche 27 janvier 1957, à 14 h. 15, au Restaurant de la Cloche, Grand-Pont 8, salle du 1er étage, avec l'ordre du jour ci-après :

1. Admissions, démissions.
2. Lecture des procès-verbaux des séances des 29 janvier et 8 juillet 1956.
3. Rapports administratifs : du président, du caissier, des vérificateurs des comptes, du contrôle du miel.
4. Election des vérificateurs et suppléants pour 1957.
5. Divers, propositions individuelles.
6. Remise des souvenirs aux sociétaires pour 35 et 50 ans de fidélité à la S.A.R.

Puis conférence de M. Dr A. Savary, entomologiste à la Station fédérale d'essais viticoles et arboricoles de Changins près Nyon, sur la « Toxicité des produits antiparasitaires », sujet d'actualité qui préoccupe non seulement les apiculteurs dans la sauvegarde de leurs colonies, mais aussi les biologistes et les hygiénistes quant à la protection de la santé des consommateurs.

Le comité.

Côte neuchâteloise

L'assemblée générale et statutaire de la Côte neuchâteloise aura lieu le dimanche 27 janvier 1957 à 14 h. 30 au Cercle Libéral à Neuchâtel. Nous espérons pouvoir compter sur une nombreuse participation.

*Pour le Comité : le Secrétaire :
J. P. Gobbo*

Section du Gros de Vaud

L'assemblée ord. d'hiver a été fixée au dimanche 10 février 1957 à 13 h. 30, à l'Hôtel de Ville d'Echallens.

Ordre du jour habituel avec renouvellement du comité. — Nous aurons l'avantage d'avoir comme conférencier M. Thürler, président de la F.V.A. qui nous parlera du sujet suivant : « En apiculture les erreurs ne paient pas ».

Chers amis du Gros de Vaud et d'ailleurs, réservez le deuxième dimanche de février pour votre société.

Le secrétaire.